



Lors de la réunion plénière du 18 juin 2019, les membres de la CRSA ont souhaité dire leur soutien aux professionnels de santé, dans leur ensemble, pour la période estivale qui sera certainement tendue en région Bretagne.

L'augmentation du recours aux urgences est largement due

- aux difficultés de la médecine libérale à pouvoir offrir une offre de soins optimale dans les territoires, et en particulier pour les soins non urgents et non programmés
- aux habitudes de nos concitoyens à trouver un accès facilité à des soins non programmés aux urgences mais qui engorge un service qui doit assurer, en mission première, les urgences vitales dans un contexte de pénurie de la démographie médicale et paramédicale

Cette situation entraîne un engorgement de nos services d'urgences avec de facto des difficultés organisationnelles créant ainsi des conditions de travail pénibles pour tous nos professionnels de santé et une prise en charge des patients qui n'est pas à la hauteur de notre pays.

Ces difficultés dans les services d'urgences s'accroissent également du fait d'un système qui ne permet pas de bien fluidifier l'aval : une politique de réductions de lits ou de places dans les structures d'aval (hôpitaux – HAD - SSR – EHPAD....) liée à une pénurie de tous professionnels de santé dans ces structures mais également au domicile.

Forte de ce constat unanime, la CRSA Bretagne :

- Soutient les professionnels de santé qui s'investissent dans la prise en charge optimale de la population bretonne dans leur ensemble
- Demande au gouvernement de prendre des mesures à court terme mais également à plus long terme afin de pouvoir mieux appréhender les dysfonctionnements reconnus de tous et partagés de tous
- Demande à promouvoir l'éducation, la prévention et la promotion de la santé dès la grossesse et le plus jeune âge, dans les écoles, de façon répétée
- Rappelle la nécessité de nos concitoyens à consulter le premier recours ou à appeler le 15 avant de se rendre dans les urgences
- Propose aux autorités de tutelle de pouvoir expérimenter de nouvelles organisations mettant le patient au cœur de la prise en charge en :
 - encourageant les initiatives visant à améliorer la fonction d'accueil et d'information des soignants ;
 - en portant une attention particulière aux conditions d'attente des patients et des accompagnants ;
 - en rendant les protocoles de soins plus propices aux échanges entre patients et soignants
- Encourage toutes les initiatives visant à orienter le patient vers l'offre de soin la plus appropriée à son besoins de soin, en amont, et/ ou à l'entrée des services d'urgences.

Fait à Loudéac le 18 juin 2019